

# FRATERNITÉ NOTRE DAME

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 - NIGER, AFRIQUE

**Depuis 21 ans**, la Fraternité Notre Dame oeuvre au Niger. Son implantation dans ce pays sahélo sahelien, est née de l'impulsion de Monseigneur Jean Marie Roger Kozik, Fondateur de la Fraternité Notre Dame, dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations de ce pays classé 187ème sur 188ème soit avant dernier au classement de l'IDH (*indice de développement humain*) 2017.

Pour respecter la législation nigérienne, la Fraternité Notre Dame a été agréée en tant qu'ONG (*Organisation non Gouvernementale*) le 20 mars 1998 par l'arrêté 119/MI/SA/DAPJ du ministère de l'intérieur du Niger.

**Depuis 2012**, la Fraternité Notre Dame est membre fondateur de la CONIDE (*Coalition des ONGs Nigériennes des Droits de l'Enfant*), au sein de laquelle elle occupe le secrétariat général en charge de la communication.

Connue pour l'engagement de son Supérieur Monseigneur Jean-Marie Roger Kozik en faveur des Droits de l'Homme, au Niger la Fraternité Notre Dame est plus particulièrement engagée dans la défense des Droits de l'Enfant, ce qui fait qu'elle participe régulièrement à différentes rencontres et réunions organisées par les différents partenaires :

- le ministère de tutelle en charge de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant;

- le ministère de la justice et plus particulièrement la Direction de la Protection Judiciaire Juvénile;  
- L'UNICEF.

**Au cours de l'année 2017**, la Fraternité Notre Dame a pris part à plusieurs réunions dont les thèmes avaient essentiellement pour but de lutter contre le mariage des enfants qui demeure un véritable fléau pour les enfants du Niger.



**Le 11 février 2017** : la Fraternité Notre Dame a participé à une réunion de la Conide sur le mariage des enfants. Il faut ici mentionner qu'au Niger 77% des femmes de 20 à 24 ans sont mariées avant l'âge de 18 ans? Ce qui place le Niger parmi les six pays ayant le plus haut taux de mariage précoce.

Véritable fléau, le mariage des enfants est un véritable frein au développement socio économique du pays et à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants. Outre ces facteurs, il faut aussi parler des conséquences psychologiques qu'entraînent le mariage, mais aussi des répercussions sur la santé de la femme ; en voici un bref résumé :

mariage précoce = grossesse précoce donc à risque = taux de mortalité maternelle élevé, taux de mortalité infantile élevé = fistule obstétricale avec toutes les conséquences que cela engendre dans la vie de la jeune femme.

Victime de la fistule obstétricale, la femme est rejetée de sa communauté et de sa famille car elle est considérée comme porteuse d'une malédiction. Nombreuses sont les jeunes femmes qui se retrouvent ainsi

a pris part à une table ronde organisée par la CONIDE sur la scolarisation de la jeune fille et la prévention du mariage précoce. Il a été clairement démontré qu'encore de nos jours la scolarisation de la jeune fille est un problème au Niger car le taux de déperdition scolaire pour les filles est nettement supérieur à celui des garçons.



isolées dans des centres d'accueil ou dans les hôpitaux sans aucun soutien familial et marital. Au cours de cette réunion, l'objectif principal était de désigner et former des jeunes filles leaders dont le rôle sera de sensibiliser la communauté sur les conséquences néfastes du mariage précoce.

Cinq jeunes filles de la Fraternité Notre Dame ont été choisies pour en faire partie. A cet effet, une pétition a été initiée en faveur de l'élimination du mariage précoce en rehaussant l'âge minimum du mariage à 18 ans pour les jeunes filles.

**Le 12 mars 2017 :** La Fraternité Notre Dame a participé à une réunion sur le mariage précoce. Animée par Cheick Moustapha qui a démontré l'importance de la scolarisation de la jeune fille pour l'avenir de la famille et de la société.

**Le 18 mars 2017 :** La Fraternité Notre Dame

Au cours de cette table ronde, il a été rappelé qu'en 2012 un projet de loi portant sur la protection de la jeune fille a été rejeté sous l'influence de certains leaders religieux. Cependant il a été recommandé de faire un plaidoyer pour que le projet de loi sur la protection de la jeune fille soit adopté, et qu'un article portant l'âge minimum du mariage à 18 ans soit intégré.

**Le 16 juin 2017 :** A l'occasion de la JEA (*Journée de l'Enfant Africain*) dont le thème était : "accélérons la protection des enfants, l'autonomisation des jeunes filles et l'égalité des chances d'ici 2030 au Niger", la Fraternité Notre Dame a participé à une conférence débat sur le dit thème.

**Le 1er octobre 2017 :** la Fraternité Notre Dame a participé à l'élaboration du rapport alternatif de la société civile qui sera présenté au Comité des Experts des Droits de l'Enfant de l'Union Africaine. Ce rapport a pour but de compléter ou d'indiquer l'état des Droits de l'Enfant : les améliorations, les défaillances, les initiatives de l'Etat autrement dit ce qui a été réalisé et ce qui doit être réalisé.

**Le 04 octobre 2017 :** c'est à la validation du rapport alternatif qu'a pris part la Fraternité Notre Dame.

**Le 11 octobre 2017 :** A l'occasion de la journée internationale de la jeune fille, la Fraternité

Notre Dame a assisté à une conférence de la CONIDE à laquelle ont assisté une cinquantaine de jeunes filles, conférence débat dont le but était de démontrer l'importance de la scolarisation et d'amener ces jeunes filles à lutter elles mêmes contre le mariage précoce.

**Du 10 au 12 novembre 2017 :** dans le cadre de la CONIDE c'est à un atelier sur l'orientation des textes protégeant les enfants qu'a participé la Fraternité Notre Dame.

**Le 21 Novembre 2017 :** participation à la cérémonie d'ouverture de la semaine de mobilisation de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles organisée par le Ministère en charge de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant.

Enfin, il convient de signaler que la Fraternité Notre Dame est membre du sous cluster protection de l'enfant chapeauté par les organismes du système des Nations Unies comme l'OCHA, l'UNICEF, le PAM en relation avec les ONG et les services techniques de l'Etat. Ainsi nous avons pris part aux diverses réunions du sous cluster au cours de l'année 2017.

Les réunions ont surtout porté sur le cas des enfants qui avec leur famille ou seuls ont fui la menace Boko Haram et se sont réfugiés dans les régions de Tillabéri, Niamey mais aussi dans la région de Diffa à l'est du Niger. Il faut savoir que depuis plusieurs mois, non seulement la population de ces régions frontalières du Mali, du Nigéria et du Tchad est victime des exactions et des raids des groupes radicaux mais qu'elle a vu également son nombre augmenter en raison des nombreux réfugiés maliens et nigériens venus chercher un abri au Niger.

**Au cours de l'année 2017,** la Fraternité Notre Dame a exercé des activités socio caritatives qu'il convient de présenter.

Le Niger vit dans un environnement de paupérisation croissante due à une situation économique morose où tous les indicateurs semblent en panne.

Conformément à l'exemple de Monseigneur Jean-Marie Roger Kozik, leur Fondateur, les religieux et religieuses de la Fraternité Notre Dame se veulent au service de tous sans distinction de race, de classe, de sexe, d'âge de croyance ou de religion. De ce fait, leurs ac-



tivités au service des populations nigériennes ont pour but :

- de redonner espoir, confiance et dignité à toute personne humaine vulnérable
- d'accueillir toute personne en situation de vulnérabilité dans un esprit de tolérance et de respect mutuel.

Dans ce pays avant dernier au classement de l'IDH, les activités de la Fraternité Notre Dame ont pour but de lutter contre la pauvreté et d'améliorer le sort des personnes les plus vulnérables à savoir : les enfants et les femmes

qui, comme nous le savons sont les premières victimes de la pauvreté ambiante. Ainsi les principaux domaines d'intervention de la Fraternité Notre Dame sont les suivants :



1- l'aide à l'enfance vulnérable, la protection et la promotion des Droits de l'Enfant.

2- Développer une Education de qualité accessible à tous.

3- Promouvoir des soins de santé de qualité et de proximité.

### **1- L'aide à l'enfance vulnérable, la protection et la promotion des Droits de l'Enfant**

Dans le cadre de l'aide à l'enfance en situation de vulnérabilité, la Fraternité Notre Dame a ouvert depuis 1997, un centre où sont accueillis des enfants orphelins, abandonnés ou en situation familiale difficile. Il s'agit principalement de nouveaux-nés ou de nourrissons, prématurés ou hypotrophes nécessitant une prise en charge urgente et immédiate, dont la mère est décédée, ou malade mentale ou mineure et rejetée par la famille.

**En 2017**, le nombre d'enfants vivant au centre de la Fraternité Notre Dame est pres de 45. Trois nouveaux-nés ont été accueillis dont deux enfants abandonnés dans la rue.

A côté de cette prise en charge interne, la Fraternité Notre Dame a mis en place un système de prise en charge externe qui permet à l'enfant de bénéficier de l'appui de la Fraternité Notre Dame au plan sanitaire, alimentaire, vestimentaire et scolaire tout en restant au sein de sa famille. Au cours de l'année 2017, approximativement 165 enfants ont bénéficié de cet appui: alimentaire, vestimentaire, en soins de santé, en éducation et psychologique.

**Au Niger la Fraternité Notre Dame** travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, la justice des mineurs et la brigade des mineurs. Cela, l'amène souvent à gérer des cas qui lui sont référés par ces autorités

Les cas le plus souvent cités sont ceux des mères célibataires mineures rejetées par la famille. A la demande des autorités ci-dessus citées, ces jeunes filles sont accueillies pour un temps plus ou moins long avant de pouvoir être réintégrer dans la famille. Parmi les cas de 2017, nous pouvons citer :

- Le cas de Fati une jeune fille de 16 ans mère d'un enfant de 2 ans et ayant donné naissance à une petite fille dont l'accès à la maison familiale était interdit. Hébergée pendant plusieurs semaines par la Fraternité Notre Dame, elle a pu enfin repartir chez ses parents et trouver un emploi dans un restaurant.

- Le cas de Khadidja une jeune femme togolaise, mariée de force encore mineure et dont le mari refusait l'enfant.

- Le cas de Rachida une jeune fille étudiante mineure, qui a donné naissance à un garçon et qui ayant caché sa grossesse ne pouvait rentrer chez ses parents.

- Le cas de Françoise jeune mère célibataire réfugiée de Centrafrique, séropositive à la suite de viols consécutifs dans les camps

de réfugiés.

- Le cas de Mariama jeune femme séropositive mère célibataire livrée à elle-même.

Au total, 20 jeunes mères célibataires ont pu bénéficier de divers appuis de notre institution en vue de leur réintégration sociale.

## 2- Promouvoir une éducation de qualité pour tous :

Sachant que le développement d'un pays passe par l'accès à une éducation de qualité pour le plus grand nombre, depuis 2002 la Fraternité Notre Dame gère un complexe scolaire dénommé "Myriam de Nazareth" qui progressivement au cours des années a accueilli des élèves en cycle jardin d'enfants, primaire, collège et lycée.

Le but de ce complexe scolaire est de permettre à tous les enfants du Niger d'avoir accès à une éducation de qualité. C'est pourquoi l'école Myriam de Nazareth accueille beaucoup d'enfants pauvres ne pouvant aller à l'école faute de moyens.

**Au Niger**, même si le taux de scolarisation augmente, l'attente de la qualité de l'éducation reste un problème crucial et pour les familles, et pour les enseignants et pour les autorités hiérarchiques. Le système scolaire est confronté à de nombreux défis :

- le nombre de grèves intempestives des enseignants du public et des élèves qui désormais envahissent les établissements privés en

vue de perturber ce secteur.

- Le faible niveau de certains enseignants recrutés sur le tas.

- Le nombre pléthorique d'élèves dans les classes empêchant les plus faibles de pouvoir remédier à leurs difficultés.

- Un taux de déperdition toujours élevé même si le taux de scolarisation est en hausse.

D'où une éducation au niveau très bas pour le plus grand nombre. Il existe certains établissements scolaires de qualité mais réservés à une certaine classe sociale aisée.



L'un des principes de Monseigneur Jean-Marie Roger Kozik, de proposer une éducation de qualité ouverte à tous sans aucune discrimination, est mise en place par la Fraternité Notre Dame au Niger.

L'un des buts du Complexe scolaire Myriam de Nazareth, est de développer les qualités de chaque enfant : intellectuelles, manuelles, artistiques... en vue d'en faire un citoyen pleinement épanoui au service de sa communauté.

Une prise en charge spéciale est mise en place pour les enfants en difficulté afin de les aider à améliorer leur performance et d'acquiescer une confiance en eux. Le complexe scolaire Myriam de Nazareth, accueille aussi des enfants en situation d'handicap: locomoteur, légèrement déficients mentaux, trisomiques, déficients auditif, atteints de maladies génétiques invalidantes. Cet accueil

d'enfants en situation de handicap correspond à la mise en place de l'éducation inclusive promue par le ministère en charge de l'Education Nationale.

Enfin les effectifs du Complexe scolaire Myriam de Nazareth pour l'année scolaire 2017/2018 sont les suivants sous réserve des inscriptions ou défections pouvant intervenir au cours de l'année :

- jardin d'enfants : environ 115
- section primaire : environ 430
- section college : environ 250
- section lycee : environ 100



**Figure 1 : répartition des effectifs par section**

Nombre de filles scolarisées

toutes

sections confondues : environ 475



Nombre de garçons scolarisés

toutes sections confondues : environ 420



**Figure 2 : répartition par sexe**

Répartition des filles par section :

- Jardin d'enfants : environ 60
- Section primaire : environ 220
- Section collège : environ 140
- Section lycée : environ 60



**Figure 3 : répartition des filles par section**

### 3- Promouvoir des soins de santé de qualité et de proximité:

Pour la majorité de la population nigérienne,



l'accès à la santé ou à des soins de santé demeure encore aujourd'hui un challenge. Les nigériens ont le choix entre un service de santé public engorgé et déficient et des établissements privés où les tarifs des prestations sont très élevés et ne sont donc pas accessibles au nigérien « moyen ». En dépit de certains efforts consenties par les autorités étatiques tels que :

- la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans
- la gratuité de la césarienne
- l'accès à la santé demeure un luxe pour certaines couches sociales du Niger.

Même les deux efforts ci-dessus précités ne sont plus de règle et les malades doivent acheter les médicaments.

En découle :

- un taux élevé de mortalité juvénile,
- un fort taux de mortalité infanto juvénile,
- un taux de mortalité maternelle aussi élevé.

**En 2001**, la Fraternité Notre Dame a ouvert un dispensaire qui au cours des années,

a évolué jusqu'à devenir une clinique humanitaire qui permet aux habitants du quartier de Banifandou II, lieu d'implantation de l'ONG Fraternité Notre Dame, mais aussi à ceux des quartiers environnants :

- d'accéder aux soins de santé de qualité sans considération de classe sociale ;
- de bénéficier de soins médicaux en respectant la dignité de la personne humaine.

**La clinique Fraternité Notre Dame offre les prestations suivantes :**

- médecine générale,
- médecine de spécialité : gynécologie, pédiatrie, audiométrie,



- petite chirurgie,
- de soins obstétricaux,
- d'échographie.

**Depuis 2015**, les élèves malentendants de l'école des sourds de Niamey, pour la plupart des enfants défavorisés ont la possibilité de passer des tests auditifs et de recevoir gratuitement un appareil auditif électronique ou analogique correspondant à leur surdité. En 2017, à peu près 35 enfants ont été bénéficiaires de ce type de don par notre institution.

De même, les patients indigents, les lépreux, les réfugiés, les enfants orphelins reçoivent

une prise en charge de soins gratuits.

Au cours de l'année 2017, 47,56% des malades ont été entièrement pris en charge gratuitement et le nombre de patients ayant fréquenté la clinique Fraternité Notre Dame en 2017 s'élève à 15600 aproximativement, répartis comme suit :

Consultation

du nourrisson sain : environ 5600

Médecine générale : environ 5400

Médecine de spécialité: environ 3650

Consultations prénatales : environ 950



**Figure 4 : répartition par consultations**



Grâce à des prestations accessibles à tous, la Fraternité Notre Dame démontre qu'il est possible de mettre en place une médecine de qualité et de proximité.

La preuve en est que les patients viennent de quartiers ou de villages très éloignés afin de bénéficier des soins de la clinique Fraternité Notre Dame.

Cette initiative permet de redonner espoir à des personnes défavorisées et malades des quartiers péri-urbains dans ce pays où l'accès aux soins de qualité est problématique pour la population à faible revenu.

**4- Activités humanitaires complémentaires de la Fraternité Notre Dame :**

Outre les activités ci dessus décrites, la Fraternité Notre Dame apporte des aides ponctuelles en vivres, soins, vêtements à des populations isolées et sans moyens. Il s'agit des lépreux qui vivent dans un quartier excentré de Niamey. De nouveaux cas sont dépistés chaque année, y compris parmi la population jeune. Environ 70 ménages

bénéficient de cet appui soit environ 350 personnes indirectement touchées.

Un même type d'appui est fait en faveur des veuves, des femmes abandonnées qui par la force des choses sont devenues chefs de famille.

A l'occasion de la fête de Ramadan 2 tonnes de mil, 1 tonne de riz, de l'huile et du sucre ont pu être distribués à environ 100 familles vulnérables. Pour la fête de la Tabaski passée, près de 350 personnes ont bénéficié de don de viande à travers notre institution.

De même certaines personnes référées par les paroisses de Niamey, pour la plupart des réfugiés économiques reçoivent des appuis dans des domaines multiples.

Voilà un bref aperçu des réalisations que la Fraternité Notre Dame a fait du Niger. En cette fin de rapport nous réitérons nos remerciements les plus sincères et les plus chaleureux à Monseigneur Jean-Marie Roger Kozik Fondateur de la Fraternité Notre Dame, pour ses appuis, ses conseils et son exemple au service des plus démunis et des plus vulnérables dans le monde et plus particulièrement au Niger.

Nous remercions aussi nos partenaires et les autorités de tutelle, les agences des Nations Unies et les organismes non gouvernementaux, membres de la CONIDE, pour leur partenariat et leur collaboration.



**F r a t e r n i t e N o t r e D a m e**  
502 N Central Ave, Chicago, IL 60644-1501 - USA  
2290 First Ave, New York, NY 10035-1713 - USA

Tel. (1) 815-923-4350 - [info@FraterniteNotreDame.org](mailto:info@FraterniteNotreDame.org) - Fax. (1) 815-923-4519